



Procès-Verbal provisoire du Comité Directeur du 10 mars 2006 à Plérin

Présents : Audran Yves, Bernard Patrick, Blavec Jean-Pierre, Bolay Jean-Luc, Chardon Coadelot Christian, Clech Jean Hubert, Dahirel Noël, Delmas Laurent, Gresset Brigitte, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Klipffel Thierry, Lavandier Bernard, Le Boucher Pierre, Le Page Dominique, Le Pen Patrick, Logette Jean-Claude, Pajot Loïc, Rohou Jean-Yves, Tranvouez Eric, Le Brouster Dominique, Le Deroff Jean-Yves, Nardin Bertrand, Poviac Dominique.

Excusés : Blanchard René, Bonno Gilles, Le Roy Gwen, Perron Loïc, Priol Georges, Quillec Yvon, Trenit Cordelle Annie, Baget René, Léger Yves, Philippe Gildas, Rodet Philippe.

La séance est ouverte à 19h00.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 20 janvier 2006 à Kerguelen.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

2) Préparation de l'Assemblée Générale.

Cette année, la présentation du document Assemblée Générale a évolué, le gros pavé de plus de cent soixante pages a subi une cure d'amaigrissement et ne compte plus que vingt cinq pages. Ce nouveau document se veut plus dynamique avec la mise en évidence pour chaque Commission du contexte, du bilan et des perspectives de travail. Les statistiques et autres informations sont consultables sur le site Internet de la Ligue.

Afin de rendre plus vivant les différents rapports, Michel Kerhoas fera intervenir durant son rapport moral les différents Représentants des Commissions. La fiche technique de la Commission sera projetée à l'écran. Michel Kerhoas souhaite que les intervenants insistent davantage sur les perspectives et projets afin de susciter des questions de la part de l'assistance.

Comme promis lors de l'Assemblée Générale du Comité Départementale de Voile du Finistère, Michel Kerhoas souhaite instaurer un débat autour du nouveau calendrier sportif.

L'idée d'un nouveau calendrier sportif avait été évoquée lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue à Morlaix dans le Rapport Moral du Président, puis travaillée en Commission Sportive et présentée puis validée au Comité Directeur du 24 juin 2005 de Pont L'Abbé.

Aujourd'hui, un certain nombre de personnes se sont déclarées contre ce changement au travers d'une pétition. Il est important d'aller au bout de cette expérimentation afin d'en dégager les conclusions et de poursuivre ou pas le projet, souligne Michel Kerhoas.

Cinq Présidents de Club interviendront pendant l'Assemblée Générale afin de développer leurs projets de Clubs.

Jean Pierre Blavec, S.N.T. 1^{er} Club français en délivrance de titres fédéraux.

Claude Renoult, S.N.B.S.M. 1^{er} Club français en progression de titres fédéraux.

Pierre Pinlou, Crocodile de l'Elorn, Champion de France des Clubs en planche à voile.

Pierre Logier, Cata School, Champion de France des Clubs en catamaran.

Jean-Noël Saleun, USAM Voile, Champion de France des Clubs en dériveur.

Deux élections auront également lieu :
Comité Directeur de la Ligue, collège féminin.
Représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la F.F.Voile.

Intervention de Philippe Le Flem des Banques Populaires sur des produits financiers.

3) Finances, exercice 2005 et budget 2006.

En l'absence de René Blanchard, Noël Dahirel et Yves Brun présenteront les comptes de la Ligue. Yves Brun fait remarquer la bonne situation financière de la Ligue. L'augmentation des subventions, une gestion rigoureuse des différentes Commissions mais également un Tour de Bretagne bénéficiaire ont contribué à ce résultat.

Les Licences Tempo un jour et quatre jours permettent à la Ligue de conserver un fond de trésorerie intéressant qui évite les problèmes de paiement de mai, juin.

Confer document.

4) Point sur les Licences.

Confer document.

5) Commission sportive.

Modification des intitulés des titres décernés.

Création d'un seul classement individuel du championnat de Bretagne des raids windsurf.

Sélection au championnat de France Espoir.

Confer document.

Acté par le Comité Directeur

6) Commission Arbitrage.

A - Info du Comité de Direction.

* *Suite du Courrier Ligue/CRA à Eric Brezellec.*

A ce jour, aucun retour au niveau CRA, le président de la Ligue indique qu'il n'a pas eu de retour non plus.

La CRA a demandé à la CDA 22 de contacter l'intéressé. Celui-ci ayant fait celui qui n'avait pas compris, la CDA 22 le recontacte pour s'assurer d'une bonne compréhension de sa part et l'engager à répondre.

A une question de L Delmas, le président de la CRA rappelle la teneur du courrier envoyé (archivé à la Ligue).

- *Pour information*, au 06.03.2006, la CRA a reçu et exploité pour la saison 2005 :

392 CR (PC :187, AC : 51, PJ : 98, AJ : 41, Org : 09 , U : 5 . Info 1). | Soit : --> 164 arbitres / 220

290 Épreuves : C : 17, D : 61, L : 118, IL : 32, N : 54, Ial : 8 | dont 126 arbitres régionaux / 167

Et par ailleurs : 163 rapports d'activités annuelles ont été reçus et exploités, la CRA a géré quatre vingt renouvellements de qualifications régionales au 1^{er} janvier 2006, et autant de maintiens.

* *Souhaits de stages nationaux* : 5 arbitres ont exprimé le souhait de poursuivre vers la qualification nationale (4pour CC), 1 pour Juge, un sixième (CC) s'en est ouvert auprès de sa CDA.

La CRA leur adressera un courrier "généraliste" rappelant l'approche, courrier qui sera personnalisé quant aux conditions de chacun.

* Le Président de la CRA remercie le comité directeur et son Président suite à l'information de ce dernier quant à la validation du plan de stratégie "arbitrage" lors du conseil de gestion, après la prise en compte de ce plan à l'occasion du dernier comité directeur.

B – Eléments à Acter.

* La CCA a exprimé le souhait de pouvoir disposer du document élaboré au niveau CRA relativement à une "stratégie pluriannuelle arbitrage". Le document est devenu un document ligue suite à sa prise en compte lors du comité directeur précédant ; la CRA demande donc l'accord du comité directeur pour cette mise à disposition. *Proposition actée par le comité directeur.*

* Modalités d'applications quant à la stratégie arbitrage - engagement budgétaire :

La CRA a bien pris acte d'une adaptation annuelle aux ressources pouvant être dégagées en fonction des priorités, et propose les modalités d'application suivantes :

- Un suivi CRA par lignes d'actions déterminées en fonctions des besoins prioritaires au niveau CRA.
- Les actions d'aides envisagées, seront mises en place et engagées progressivement, tant en nombre de bénéficiaires qu'en montant. ***Un piège à éviter : le saupoudrage.***

Les aides effectives seront débloquentées, ou allouées, sur confirmation de l'accord CRA sur l'action avant le lancement de celle-ci, puis après réception des comptes rendus. La CRA valide la note de coût. La CRA rendra compte du déroulement au comité directeur.

Proposition actée par le comité directeur.

Le plan de financement présente également l'avantage de bien définir le fait et le non fait et pourquoi.

7) Informations diverses.

Formation professionnelle :

La formation professionnelle continue et initiale s'est organisée au début des années 90 sous couvert de Nautisme en Finistère et de la Ligue de Bretagne, ces structures étaient les seules à pouvoir, à cette époque, supporter administrativement et financièrement les contraintes imposées par un tel dispositif.

Depuis 10 ans les contenus de formation ont évolué, passant du 100 % Voile à un 60 % voile et 40 % autres activités nautiques.

Nautisme En Bretagne, créé en 1995 par les ligues et comités de sport nautique, s'est donc vu confier depuis le 1 janvier 2006 la mission de formation pour l'ensemble du secteur.

Audit voile bretonne :

Solène Morvan, étudiante en Master 2 Management du Sport, va mener une action visant à connaître les raisons pour lesquelles des clubs réduisent leurs activités de compétition dans leur quotidien.

Cette étude se réalisera en trois étapes :

Phase 1 : Identification des caractéristiques principales de la pratique de compétition voile en Bretagne.

Phase 2 : Identification des spécificités de la pratique de compétition (forces/faiblesses) sur le territoire breton.

Phase 3 : Formalisation d'orientations pour aider les clubs à définir leur projet sportif.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général

